AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C0604
FR0012616852-FS0198

7 mars 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CERENIS THERAPEUTICS HOLDING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mars 2017, la société JP Morgan Asset Management (UK) Limited[1] (60 Victoria Embankment, Londres, EC4Y 0JP, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients sous mandat, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 mars 2017, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CERENIS THERAPEUTICS HOLDING, et ne plus détenir, pour le compte desdits clients, aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions CERENIS THERAPEUTICS HOLDING sur le marché.

[1] Contrôlée par la société JP Morgan Asset Management Holdings Inc.